

Lien des CHERCHEURS CEVENOLS



N° 51

Mai - Juin 1983

LES FORETS CEVENOLES

Il orsqe notre pays s'appelait LA AULE et que CESAR la découvrait couverte de forêts, les Cévennes apparaissaient, certainement, singulièrement boisées, contrastant, déjà, avec les régions voisines, bien plus dénudées, des Causses et des Garrigues. D'où leur nom, dit-on, d'origine Celtique.

Comme aujourd'hui, on y trouvait, en s'y élevant, avec des variations apportées par l'exposition et le sol, le chêne vert, le chêne blanc, le chêne rouvre, le hêtre, le sapin, en peuplements denses, ainsi qu'à l'état disséminé, érables, ormes, bouleaux, merisiers, frênes, parmi les essences les plus répandues. Deux espèces de pin s'y rencontraient aux versants et sur les terrains les plus arides, en massifs également : à basse altitude, le pin de Salzmann ou des Cévennes, et, au dessus le pin sylvestre.

Dans la partie qui fut, plus tard, cultivée en bancel, le châtaignier, l'arbre à pain, et le mûrier, l'arbre d'or, furent successivement introduits, tandis que, plus haut, le domaine des troupeaux s'étendit. La surface boisée ne cessa, ainsi, de diminuer jusqu'au milieu du XIX ème siècle, et, des forêts royales que CASTANET surveillait, à la fin du XVII ème siècle, dans l'Aigoual, il ne restait plus que la centaine d'hectares du bois de MIQUEL, à proximité du col de la SERREY-REDE. Tout le reste avait été vendu. De plus, ces forêts étaient fortement appauvries et dégradées par la forte demande en bois de feu, non seulement pour le chauffage mais aussi pour la petite industrie, ainsi que par celle en bois d'oeuvre : le pin de Salzmann, avait pratiquement disparu, le sapin ne se maintenait que sur les parties éloignées du Mont Lozère, hêtres et chênes étaient coupés à intervalles de temps rapprochés, en taillis simple à courte révolution pour être un peu plus technique.

Au milieu de ce XIX ème siècle, des inondations catastrophiques, qui eurent un grand retentissement dans l'opinion publique, ravagèrent le sud de la France. Il fut reconnu qu'une des causes principales en était le déboisement excessif de ses sommets et pentes par le parcours et les exploitations abusives. Pour en éviter le retour, furent alors adoptées les lois sur la restauration des terrains en montagne, toujours en vigueur. Elles prévoient, pour leur reboisement ou leur engazonnement, l'acquisition, au besoin par expropriation, des terres dans les zones menacées, et classées, après enquête publique, en périmètres de protection.

C'est à Georges FABRE, auquel il faut unir son ami Charles FLAHAULT, que revient le mérite de cette reforestation dans les Cévennes.

Cette oeuvre fut menée à bien, malgré les difficultés, par sa parfaite connaissance des populations, dont il était originaire, ainsi que par celle du milieu physique et des techniques forestières. Elle est toujours poursuivie par ses successeurs parmi lesquels il convient surtout de citer Max NEGRE, qui la compléta par la mise en valeur des forêts créées.

font
VIVE

LCC Font Vive
3, Grand - Rue

30 GENOLHAC (Gard)

De cette période date l'introduction de nouvelles essences dont les principales sont les suivantes :

- pin à crochet
- pins noirs de Corse (le Laricio) et d'Autriche
- épicéa
- mélèze
- cèdre
- plus récemment, sapin de Douglas et sapins méditerranéens.

Le but de ces travaux est la création d'une haute futaie mélangée, feuillu - résineux tout au moins dans les endroits les moins accidentés.

Le pin maritime a été planté ou semé dans l'aire du châtaignier, à l'instigation des houillères du bassin minier cévenol pour la satisfaction de leurs besoins en poteaux.

La situation actuelle peut se résumer en ces quelques chiffres arrondis :

- . Surface des Cévennes 250.000 hectares
- . Surface boisée 140.000 hectares,

dont 40.000 hectares soumis au régime forestier, essentiellement domaniaux et principalement situés dans le parc national des Cévennes.

- Feuillus : 100.000 ha (71 %)
- Résineux : 40.000 ha (29 %)
- Taux de boisement : (56 %)

Production : 100.000 mètres cubes de bois d'oeuvre et d'industrie dont 1/4 feuillu et 3/4 résineux.

A lire ces chiffres, les Cévennes seraient redevenues une des régions les plus boisées de France. Mais ses forêts sont peu productives, car, d'une part, celles domaniales, appartenant à l'Etat, sont de création récente et jouent, avant tout, un rôle de protection. D'autre part, dans ces surfaces sont compris les vergers de châtaigniers, qui occupent 50.000 hectares. Cette châtaigneraie dépérit, malgré le grand attachement qu'y portent toujours les cévenols, par suite de maladie, (encre et endothise) et du prix peu rémunérateur de la vente de ses fruits. Un gros effort technique, financier et économique est nécessaire pour assurer le rajeunissement des meilleurs vergers et, ailleurs, la production de bois d'oeuvre de qualité.

Par contre, le reboisement, entrepris depuis un siècle par des forestiers, la plupart d'origine cévenole, pour lutter contre les inondations et la torren- tialité, en a fortement diminué les dangers. Son succès n'a été possible que par l'étroite participation des populations, qui, en retour, en ont bénéficié par les emplois qu'elles y ont trouvés, et le développement du tourisme qu'elle a favorisé. Elle n'a certes pas empêché l'exode rural, mais l'a retardé et ralenti. La situa- tion pourrait s'améliorer par l'occupation d'exploitants agricoles à des travaux forestiers, essentiellement assurés par de la main d'oeuvre immigrée.

Une menace pèse, cependant, sur ces forêts, notamment celles de pin, très sensibles à l'incendie. Des mesures spéciales de protection sont appliquées à celles de pin maritime, les plus exposées. Tous ces pins sont le plus souvent des essences pionnières, transitoires. Le remplacement de nombreux de leurs peu- plements âgés par d'autres moins combustibles et mélangés est en cours lors de leur renouvellement. Mais beaucoup des incendies seraient évités par une plus grande prudence et attention pour l'emploi du feu en ou à proximité des forêts, en tout temps interdit à ceux qui ne sont pas propriétaires ou ayants droit.

La contribution des forêts à l'économie cévenole ne peut que s'accroître au cours des prochaines années, comme celle qu'elles apportent à l'amélioration de l'accueil et de la qualité de la vie dans cette région, pour le meilleur profit de ses habitants et amis.

Félicitons et remercions le Lien des Chercheurs de ses initiatives pour sa méritoire contribution à leur connaissance, en souhaitant qu'ainsi leurs beautés et bienfaits soient encore mieux appréciés et protégés par tous ceux, nombreux, qui prennent du plaisir à les parcourir.

R. CHABROL

UN CONGRES SUR LA FORET

La Fédération historique du Languedoc-Roussillon tiendra les 11 et 12 juin son congrès annuel au Pont de Montvert.

Parmi les communications présentées le 11 juin, citons celles qui concernent les Cévennes :

- Henri GUITER : Sur le nom des Cévennes
- Hélène DUTHU : Bibliographie et sources de l'histoire des forêts lozériennes
- Jean-Claude RICHARD et D. FABRIE : Trésors et découvertes monétaires en Lozère.
- Dominique FABRIE : Recherches sur l'exploitation forestière des Causses Méjean et de Sauveterre à l'époque gallo-romaine.
- Jean-Claude HELAS : Les droits de chasse sur le Mont Lozère à la fin du Moyen Age.
- B. BARDY : Bois et Forêts dans la partie méridionale du Mont Lozère au début du XVIIe siècle d'après le compoix de Fraissinet de Lozère.
- Robert POUJOL : Le rôle de la forêt dans le début de la guerre des Camisards
- Jean-Paul CHABROL : La forêt du Malzac de Barre-des-Cévennes, dans la longue durée XVI°-XX° s.
- Yves POURCHER : Conflits de forêts en Lozère au XIX° s.
- Abbé SAVOIE : Droits d'usage dans le grand bois de Mercoire du XIVE au XXe s.
- Anne VOURC'H : La chasse en Cévennes lozériennes
- Jacques GALZIN : Déboisement et plantation de châtaigniers en Cévennes
- J. MAURIN : Vie pastorale et les Eaux et Forêts en Lozère au XIXe-XXe s.

Toutes précisions relatives à ce Congrès peuvent être fournies par la Fédération Historique - Archives Départementales de l'Hérault - B.P. 1266 - 34011 MONTPELLIER

PUBLICATIONS RECENTES

CEVENNES - revue du Parc National - N°22

Ce numéro est très largement consacré à la forêt (30 pages) ; les différentes espèces arborescentes naturelles sont décrites et de très bonnes illustrations facilitent la compréhension du texte et la détermination des différentes espèces. La présentation d'un dialogue entre le rédacteur de l'article et divers habitants des Cévennes permet de bien comprendre la place de l'arbre, de ses fruits, de son bois dans l'Univers Cévenol.

- RESSOURCES DE NOTRE FLORE

Tel est le titre du numéro 1/1983 de la revue "Causses et Cévennes" qui comprend un remarquable ensemble d'articles sur la richesse, la diversité et l'usage médical ou alimentaire de la flore Cévenole (19 pages).

DEBOISEMENT ET PLANTATION DE CHATAIGNIERS EN CEVENNES

M. Jacques GALZIN, Ingénieur du Génie Rural Eaux et Forêts en retraite, termine une étude très intéressante pour les Cévennes dont il présente ci-dessous le résumé.

Cette étude apporte une contribution nouvelle à l'histoire des forêts et des châtaigneraies cévenoles.

Cette contribution est également originale parce que la source de ma documentation est le cadastre établi au début du 19^e siècle.

Sur le cadastre de chaque commune, j'ai en effet relevé les lieux-dits se rapportant aux essences forestières et les natures de culture correspondantes : bois, châtaigniers, terre labourable, pré, pâture, terre vaine, etc...

Ces relevés permettent de connaître quelle était la végétation d'une même parcelle à deux époques différentes : celle où le lieu-dit s'est fixé ; celle où le cadastre a été établi. Ils donnent ainsi la possibilité d'apprécier les changements intervenus dans l'occupation du sol entre ces deux époques.

La première époque peut-être précisée de deux façons différentes :

1°) Grâce aux suffixes des noms de lieux permettant une datation : al, el ou ol, et, ède, ière ou ère : une chênaie à feuilles caduques s'est successivement appelée rouveyrol, rouveret rouvède, rouvière ou blachère ; une noyeraie nogueyrol ou nogardel, nogaret, nougarède, nozière...

Ces suffixes indiquent d'une façon approximative à quelles époques des forêts ont été détruites ; ainsi j'ai pu déterminer deux périodes de déforestation, l'une avant l'an 1000, l'autre dans la première moitié des Temps Modernes, la fin du Moyen Age étant même marquée par un renouveau de la forêt.

2°) Grâce à des événements qui ont eu une grande influence sur la végétation ; certains sont bien connus :

L'action des moines défricheurs qui ont mis en valeur une très grande partie des Cévennes en plantant beaucoup de châtaigniers ;

Le développement de la culture du mûrier qui a souvent nécessité l'arrachage de châtaigniers sur les terrains peu pentus.

D'autres événements sont moins connus :

Les très fortes variations climatiques qui ont eu lieu dans la deuxième moitié du Moyen Age ; vers l'an 1300 le climat a brusquement changé : de chaud il est devenu froid. Les plantations de châtaigniers réalisées par les moines dans les parties hautes des Cévennes ont été anéanties, il en reste de nombreux toponymes.

La peste noire en 1348 venant après des famines engendrées par de mauvaises récoltes dûes au froid ; la très forte dépopulation qui l'a suivie et qui a été plus importante que celle que nous connaissons aujourd'hui a eu pour conséquences : un abandon de terrains de culture et de parcours et un reboisement naturel en essences colonisatrices : bouleau et pins.

Grâce à ces noms de lieux à suffixes et à ces événements, j'ai pu préciser à quelles époques des châtaigneraies avaient été plantées, détruites, abandonnées, restaurées ou arrachées.

Mon étude permet d'autre part de mieux connaître l'aire naturelle des essences, les climats locaux et les sols siliceux des Cévennes.

C'est ainsi que j'ai eu la surprise de constater grâce aux toponymes dérivés du latin fagus qu'avant l'an 1000, il existait dans les moyennes Cévennes de nombreuses hêtraies qui ont été remplacées par des châtaigneraies. Ces forêts se rencontrent actuellement dans les Hautes Cévennes bien au-dessus de la limite supérieure du châtaignier. L'existence passée du hêtre à des altitudes moyennes parfois basses perturbe la notion d'étages de végétation.

La nécessité d'étendre les cultures et les pâturages explique le déboisement qui s'est produit dans les Cévennes depuis que ces montagnes sont habitées par une population qui vit de l'agriculture et de l'élevage.

Cependant, les possibilités agropastorales sont loin d'être uniformes dans une vaste région où des forêts très différentes caractérisent les étages de végétation :

L'étage montagnard où les hêtraies étaient très répandues avant l'intervention de l'homme ;

L'étage collinéen où les chênes à feuilles caduques couvraient beaucoup plus de surface que le hêtre et le chêne vert réunis ;

L'étage méditerranéen supérieur où les chênaies vertes étaient beaucoup plus étendues que les chênaies à feuilles caduques.

Parmi ces forêts, les chênaies à feuilles caduques éclaircies ou clairiérées convenaient à la subsistance des bêtes grâce à leurs glands, à l'herbe qui y poussait et au feuillage qu'on y ramassait ; les chênaies vertes clairiérées produisaient également des glands et de l'herbe ; les hêtraies par contre n'étaient pas d'une grande utilité pour les cévenols malgré leurs fâines et leur bois.

Un aménagement agro-silvo-pastoral pouvait se réaliser avec les chênes et non avec les hêtres .

C'est pourquoi la destruction des hêtraies a été beaucoup plus rapide que celles des chênaies ; elle a eu lieu avant l'an 1000 sauf dans les secteurs des Hautes Cévennes où les possibilités agricoles étaient réduites. A l'est du Mont Lozère par exemple où les terrains cultivés couvraient seulement 12 % de la surface au début du 19^{ème} siècle, les hêtraies s'étaient assez bien maintenues avec un taux de boisement de 18% ; par contre, à l'ouest et au centre où les prés et les champs étaient bien plus étendus (28%), des forêts avaient à peu près disparu ; le taux de boisement était de 1,2% ; de nombreuses personnes n'avaient pas les moyens de se chauffer au bois pendant le long hiver !

Beaucoup de chênaies à feuilles caduques se seraient maintenues jusqu'à nous dans les Moyennes Cévennes, si la culture de châtaignier n'avait pas perturbé l'aménagement agro-silvo-pastoral, partiellement durant le Moyen Age, complètement durant les Temps Modernes. Ces forêts n'existent actuellement que dans des stations ne convenant pas au châtaignier ; altitudes trop élevées, sols insuffisamment profonds ou calcaires.

La culture du châtaignier a permis à une population nombreuse de subsister pendant des siècles dans les Moyennes Cévennes ; mais elle s'est traduite au cours des Temps Modernes par une forte diminution de la surface et de la qualité des terrains de parcours ; les châtaigniers ont remplacé non seulement des forêts de chênes et de hêtres mais encore des pâtures et des prés boisés, ce qui devait entraîner une surcharge des pacages et par voie de conséquence des sols très érodés dans la plus grande partie des Cévennes.

Les chênaies vertes clairiérées ont assez bien résisté au déboisement sans doute parce qu'elles représentaient la meilleure utilisation d'un sol souvent ingrat ; une faible partie seulement ont été remplacées par des châtaigneraies.

Les forêts naturelles qu'on rencontre encore dans les Cévennes se trouvent donc sur des sols peu fertiles où la culture était impossible et l'herbe peu abondante.

Sur les sols riches et profonds au dessous de 1250 m d'altitude existaient des forêts feuillues comprenant non seulement des hêtres et des chênes à feuilles caduques mais encore des frênes, des cerisiers, des noyers, des ormes, des tilleuls, des pommiers... Ces bois ont très vite disparu, certainement avant l'an 1000 pour être remplacés par des terrains de culture.

Grâce au cadastre établi au début du 19^{ème} siècle, on connaît l'importance des champs et des prés ; aussi peut-on en déduire approximativement celle de ces forêts. Dans les Moyennes Cévennes, les bois des sols riches et profonds devaient occuper 5 à 10 % de la surface étaient très dispersés. Leur remplacement par des terrains cultivés d'une très grande fertilité rendait possible l'implantation de nombreuses fermes au coeur des châtaigneraies.

LA FORET EN CEVENNES

(extraits divers)

Notice pour l'exposition de l'administration des Forêts 1866 à MENDE

.... Aux 14° et 15° siècle et jusqu'au règne de Charles VII, les versants de tous les cours d'eau de la Lozère et les plateaux ou causses étaient couverts de vastes forêts de hêtre, de sapin, de pin sylvestre dont l'étendue a été évaluée à 250.000 ha ; alors la moitié environ du Gévaudan était boisée....

"Le sapin s'étendait sur une grande partie du Gévaudan il y a deux siècles ; on le retrouve plus abondant en haute Ardèche, on déterre encore fréquemment de volumineuses souches de sapin au Palais du Roi à la Margeride etc...; tout porte à croire que le pin s'est substitué au sapin à la faveur de dévastations anciennes et grâce à son tempérament plus robuste"

1776 - DE GENSANNE - Histoire Naturelle du Languedoc - Tome 1

Page 166 "ces travaux (miniers) consommeraient les vastes forêts (1) des montagnes de la Lozère qui dépérissent sur place et ne sont d'aucun produit par leur éloignement de tous autres débouchés".

Page 225 "La montagne de l'Aigoual au dessus de Cabrillac est couverte de sapins de de hêtres, tous arbres de haute futaie et dont on ne saurait profiter par l'éloignement de leur débouchés. Il faut cependant convenir que ces forêts d'ailleurs assez vastes ne contribuent pas peu, par leur ombrage, à la richesse des pâturages de ces montagnes qui deviendraient arides et les sources dont elles sont partout arrosées tariraient infailliblement sans précieux avantage.

1812-22 -D'HOMBRES FIRMAS - Académie de Nîmes - p. 39-40...

Tout indique que ce département (le Gard) était autrefois très boisé. Les hautes montagnes des arrondissements d'Alès et du Vigan en partie dépouillées d'arbres aujourd'hui étaient couvertes de sapins (2), de pins, de hêtres et de châtaigniers. Les vieux chênes qui se trouvent isolés dans nos champs et ceux qui couronnent les hauteurs voisines ne formaient qu'une seule forêt ; sur les élévations moins considérables étaient des bois de chêne vert... les noms vulgaires de quelques (il y en a pourtant beaucoup!) cantons, des vieux actes et la tradition en indiquent encore là où il n'en reste plus de traces... à une lieue d'Alès, sur les rives du Galeizon et du Gardon, les forges dits martinest ont travaillé pendant quatre siècles le fer de ces contrées avec le charbon de bois ; elles ne cessèrent que lorsqu'il n'y eut plus de combustible pour les entretenir

- Mines de fer p. 84 Tome 3

"On sait qu'il y en a beaucoup dans ce pays et qu'elles ont été exploitées pendant quatre cents ans et qu'on n'employait pour fondre et forger le fer que le bois de châtaigner ; il y avait 10 à 12 forges ou martinets établis sur les rivières du Gardon et du Galeizon ; en 1709 et quelques années après, la grande quantité de bois mort fit qu'ils travaillaient plus qu'auparavant mais bientôt ils s'arrêtèrent faute d'aliment....."

Communiqués par M. J. GALZIN

(1) il s'agit du N.E. du Mt Lozère

(2) la même phrase se retrouve dans les mémoires et les observations d'Histoire Naturelle de d'HOMBRES FIRMAS T4 p.92 mais, il n'y est pas question de forêts de sapins.

Je remercie les chercheurs cévenols qui m'ont aidé dans mon étude :
MM. BRETON, Dr PELLET, Abbé ROUX, TRAVIER et WIENEN ; ce dernier notamment m'a initié aux suffixes des noms de lieux permettant de dater les déboisements et les plantations.

J. GALZIN

ETYMOLOGIE DE SAUVE (505 - G. CHAUDOREILLE)

Si nous continuons la promenade botanique, le Chanoine P. LAMONIER dans les QUATRE FLORES DE FRANCE, rappelle ce dicton des Salernitains (première école de médecine) : "Cur moriatur homo cui Salvia crescit in horto".

Pendant il y a autant de sauge dans le Salaves qu'autour de Montpellier ou d'Alais.

Essayons alors le Dictionnaire topographique statistique et historique du Diocèse de Nîmes de l'Abbé GOIFFON : SAMBIA en 675, CASTRUM QUOD DICITUR SALVEIS en 1209, SALVIUM en 1050 ou le Dictionnaire topographique du Département du Gard de CERMER-DURAND : SAMBIA en 677, SALVIEN MONETA en 1010.

Si cela ne donne rien les spécialistes nous demandent de regarder le Dictionnaire étymologique des noms de rivière et de montagne de France par LAUZAT, DESLANDES et ROSTAING où se trouve la racine pré-indo-européenne : S A L = pente à éboulis.

Quel paysage ressemble le plus à une pareille pente à éboulis que la ville de Sauve, sinon celle que cite DAUZAT : le Mont Salem en Hte-Savoie, soutenu par une muraille sèche avec un énorme talus d'éboulis... affaire à suivre ?

Un lecteur de L.C.C.

ASSEMBLEE GENERALE 1983 DE L.C.C.

L'Assemblée Générale aura lieu le MERCREDI 10 AOUT à la MAISON DE L'ECOMUSEE du MONT LOZERE au PONT-DE-MONTVERT à partir de 14 heures.

Une visite détaillée des salles du Musée, qui vient d'ouvrir, a lieu à l'issue de la séance.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette région des Cévennes, nous signalons que le déjeuner peut être pris dans un des restaurants du Pont-de-Montvert et d'alentour mais qu'à cette période de l'année, il est préférable de retenir sa place à l'avance par téléphone. (1)

Dans la matinée nous vous signalons quelques sites à voir :

- Ferme de Troubat sur la route de Mas-Méjan à Gourdon (voir la revue Cévennes n° 10)
- Mas Camargue sur la route de Bellecoste (voir plaquette du PNC, récemment parue)
- Route à ornières à Coudoulous sous la RD 35 entre Coudoulous et la limite départementale Gard/Lozère (voir revue Cévennes n° 10)
- Cascades de Ruzès à l'Ouest du Pont-de-Montvert.
- Sites de Grizac (lieu de naissance d'Urbain V), le château de Miral (ne visiter pas), le château de Montjoy à St Maurice de Ventalon (château fortifié)
- les Menhirs des Mondons.

Des touristes guide de ces différents lieux peuvent être obtenus dans les permanences du Parc National, notamment à FLOAC, PONT DE MONTVERT, GENÈS HAC.

(1) Au Pont de Montvert : Les Cévennes - tél. (66) 45.80.01
Aux Sources du Tarn (66) 45.80.25
La Truite Enchantée (66) 45.80.03

Entre St Maurice de Ventalon et le Pont : Les Castides (66) 45.81.35

- QUESTIONS -

510 - ALAUZEN

Un de mes ancêtres présumé Louis Alauzen, de Montclus, a fait une sorte d'acte de viager le 14 janvier 1630 (notaires de Peyremalle - 2 E23/145).

Je suis à la recherche de son acte de mariage avec Catherine Madeleine Domergue, ainsi que des actes de naissance et de décès du couple, qui pourraient exister sur Barjac, Saint-Ambroix, Saint-Jean de Maruejols, Cornillon, Peyremalle, aussi bien que sur Montclus ou Robiac, la famille ayant bougé à cette époque avant de s'installer durablement à Robiac et Rochessadoule.

André ALAUZEN

511 - DONJONS CARRES du XII° en Cévennes

En vue d'un mémoire d'Archéologie sur les donjons carrés du XII° siècle dans la région, je serais intéressé par toute référence les concernant.

Nicolas FAUCHERE

MEMOIRES DE PIERRE CORTEIZ

A l'occasion du tricentenaire de sa naissance, le 28 juillet 1689 à Nojaret/Vialas a été réalisé une réédition des mémoires de Pierre CORTEIZ, pasteur du Désert, accompagné de notes et de documents d'époque.

En souscription, au prix de 60 F auprès de J.L. PANTEL, Vialas -
48220 LE PONT DE MONTVERT

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUERNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. CUCHE, M. DABANT, Mme A. DURAND-TULLOU, Mme DUTHU-LATOURE, J.B. ELZIEER, Ph. JOUTARD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, R. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. ROUX, J. SALLES, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : L.C.C. FONT VIVE, 3, Grand Rue
30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1° janvier de chaque année (6 numéros par an)
60 F. à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT VIVE, ou au C.C.P. :
Montpellier 2.000.14 C. - Lien des chercheurs cévenols.
- . Abonnement réduit à 30 F. pour étudiants, ecclésiastiques...
- . Prix au numéro : 10 francs

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription n° 57172.

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE